

Sébastien JODOGNE

Le logiciel libre : un choix de société

Propos recueillis par Marie-Noëlle LOVENFOSSE

Sébastien JODOGNE. Ce nom ne vous dit rien ? À 36 ans, cet ingénieur en imagerie médicale au CHU de Liège vient pourtant de remporter le prestigieux prix décerné par la *Free Software Foundation*, qui récompense une personne, à l'échelle mondiale, pour ses contributions à l'avancement du logiciel libre. Son programme ORTHANC, qui facilite l'échange d'images médicales, est aujourd'hui utilisé dans le monde entier. Il continue à travailler sur ce projet de grande ampleur, et il milite avec ferveur pour le développement des logiciels libres.

Qu'est-ce qui vous a poussé à étudier l'informatique ?

Sébastien JODOGNE : Dès l'âge de 5 ans, j'ai été baigné dans une ambiance familiale où l'ordinateur occupait une grande place. J'ai fait les latin-maths au Collège Saint-Hadelin de Visé, puis une licence et un doctorat en informatique à l'ULg, au cours duquel j'ai fait de la recherche en vision par ordinateur. C'est une discipline scientifique à cheval entre la robotique, l'algorithmique et le traitement d'image.

Pendant mon doctorat, j'ai adoré donner des cours en tant qu'assistant. Quand on reçoit un bagage pendant ses études, c'est, pour moi, une mission de le transmettre à de nouvelles générations d'étudiants. C'est sans doute ça aussi qui m'a mené vers l'open-source !

Partager ses connaissances, c'est la valeur qui est au cœur des logiciels libres. Dès le début, j'ai eu des soucis avec la vision très « rentabilité et tour d'ivoire » de tout ce qui était lié au numérique. Je suis convaincu qu'il faut tout faire pour que le savoir se diffuse au bénéfice du plus grand nombre, sans barrières technologiques ou financières.



© CHU Liège

Un logiciel « libre » n'est pas simplement un logiciel « gratuit » ?

SJ : C'est plutôt un logiciel qui montre ce qu'il a dans le ventre ! L'idée n'est pas neuve. Ambroise PARÉ était déjà convaincu de l'utilité de partager librement ses connaissances médicales à la communauté. Il n'arrivait pas à fournir ses prothèses à tous ceux qui en avaient besoin, car il était le seul à savoir comment les créer. Il a donc eu l'idée d'en publier les plans en français courant pour que des artisans locaux puissent les reproduire, ce qui était très subversif au XVI^e siècle.

L'open-source n'est finalement qu'un prolongement de cette idée. On nous présente souvent comme des révolutionnaires, mais avant les années 80, les appareils électriques étaient vendus avec leurs schémas de montage, ce qui permettait de les réparer sans passer par la firme. Ce n'est que très récemment qu'est venue l'idée de protéger les idées, avec une généralisation à l'informatique fin du XX^e siècle.

Je ne suis pas un partisan de la décroissance. Je n'ai pas de problème avec le fait de payer quelque chose de physique qu'on a créé, construit, assemblé, ou bien pour un service commercial. Il faut de la matière première, de la main-d'œuvre, de la créativité. L'aspect immatériel m'interpelle davantage. Un logiciel, une fois créé, peut se multiplier à l'infini, comme un article scientifique ou une équation mathématique.

Comment définir un logiciel libre ?

SJ : Les logiciels libres ou « open-source » se définissent par la liberté d'utiliser le logiciel. Qu'on soit une entreprise, une administration, un cabinet médical ou un particulier, on est sur le même pied, tout le monde a accès au même outil. Le logiciel propriétaire est, quant à lui, une boîte noire : on ne sait pas ce qu'il y a dedans, ce qui limite la liberté des utilisateurs. Le fait de pouvoir inspecter le code source permet de résoudre bien des problèmes, de modifier le logiciel pour l'adapter à ses besoins, et d'en faire profiter d'autres utilisateurs.

L'enjeu du logiciel libre est d'abord éthique : partager les connaissances et éviter le piratage. C'est aussi un moyen

Partager
ses connaissances,
c'est la valeur
qui est au cœur
des logiciels libres.

efficace pour lutter contre la fracture numérique. Les moins nantis, les pays en développement doivent pouvoir disposer des mêmes chances que les autres. Le logiciel libre est également capital pour la recherche scientifique, parce qu'il permet de s'appuyer sur les derniers outils d'analyse afin de créer de nouveaux savoirs.

Quand on développe un logiciel libre, on bénéficie aussi des contributions des utilisateurs, le feedback est très rapide et cela donne un effet de levier très élevé. Et je ne vous parle pas de l'aspect durabilité ! Si une société qui a créé un logiciel libre tombe en faillite, ce n'est pas grave : le code source reste disponible, et ses utilisateurs peuvent continuer à le développer. Cela permet aussi de bénéficier d'une indépendance stratégique qui assure une sécurité d'approvisionnement numérique.

Vous parlez aussi d'un réel enjeu pour l'économie...

SJ : Il commence à y avoir une vraie prise de conscience de l'intérêt de travailler de cette façon. C'est un enjeu réel pour l'innovation technologique. Nos PME et startups sont compétitives grâce aux logiciels libres, qui permettent de minimiser leurs coûts de développement. 80% des smartphones, 95% des supers calculateurs pour la finance ou la météo, c'est Linux, un des logiciels libres les plus connus. Google, Facebook, Twitter recourent aux logiciels libres pour leur infrastructure mondiale. 25% du cloud Microsoft Azure tourne sous Linux. Claroline, le logiciel d'apprentissage en ligne développé par l'UCL, est aussi un logiciel libre...

Apple ou Microsoft considèrent aujourd'hui que l'open-source est bénéfique pour le marché. C'est faux de dire que le logiciel libre tue l'économie, c'est même tout le contraire : il booste l'économie numérique et crée de nouvelles opportunités de business. Aujourd'hui, des sociétés proposent des services payants

dédiés à des logiciels libres (intégration, support, maintenance, formation). Avec des outils bureautiques en ligne comme Microsoft Office 365, Google Documents ou Apple iCloud, vous ne payez plus pour des licences logicielles, mais bien pour le service de stockage de vos documents et pour l'interface cloud. Au risque de ne pas pouvoir rapatrier vos données sur votre PC pour les stocker ailleurs...

Le véritable enjeu actuel est là, selon moi : il faut expliquer aux gens qu'ils doivent pouvoir, à tout moment, récupérer localement toutes leurs données. Garder le contrôle de notre existence numérique passe par cela !

Sommes-nous suffisamment informés de tous ces défis ?

SJ : Non. On ne donne pas encore assez aux gens les clés pour (re)prendre le contrôle de leur existence numérique. Je pense qu'il s'agit d'un rôle du système éducatif, qu'il n'assume pas encore suffisamment aujourd'hui.

Je regrette que l'informatique ne soit pas enseignée en tant que telle. Il y a une grande différence entre se servir d'une machine et comprendre comment nos données sont gérées et traitées. Utiliser l'informatique, c'est une bonne chose, mais la plupart du temps, le système éducatif forme les jeunes de demain à avoir recours à une solution donnée, qu'on n'analyse pas, qu'on ne remet pas en question, et à oublier les autres. Si, pour apprendre le traitement de texte, vous imposez un outil propriétaire donné, sans autre choix possible, c'est un peu comme si, quand quelqu'un a soif, vous ne lui proposez que du Coca ! Vous rendez les étudiants tributaires d'une société privée multinationale, et bien souvent américaine.

Je vois là deux risques d'asservissement : l'un culturel, et l'autre lié au fait que vous ne sachiez pas où vont vos données. Cette prise de conscience est fondamentale.

Je ne veux pas tout révolutionner, je dis simplement qu'il faut informer les gens et leur laisser la possibilité de choisir entre un logiciel libre et un logiciel propriétaire. Pour chaque logiciel propriétaire, il existe aujourd'hui un équivalent libre. Mais la plupart du temps, on ne se pose pas la question de l'outil qu'on utilise... Or, il y a un réel enjeu démocratique là-dedans. ■